

Prévention En médecine générale, une femme consultant sur quatre a subi des violences au cours de sa vie (7). Trois questions simples permettent le dépistage.

REPÉRER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dr Catherine Freydt (rédactrice, fmc@legeneraliste.fr), avec le Dr Gilles Lazimi (médecin généraliste, Centre municipal de santé de Romainville, chargé d'enseignement en médecine générale UPMC Paris 6, membre du DERMG, membre du CFCV et de SOS Femmes 93).

L'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF-2000) a établi que, dans les 12 mois précédant l'enquête, 1 femme sur 10 avait subi des violences de son compagnon. (1) Le risque est multiplié par 3 lorsqu'elles ont subi des violences physiques durant l'enfance, par 5 en cas de violences sexuelles. Les violences conjugales se retrouvent dans tous les milieux sociaux à un pourcentage équivalent avec toutefois une proportion plus élevée dans les catégories sociales les plus favorisées, plus élevée également pour les femmes en situation de précarité. On peut ainsi évaluer entre 1 500 000 et 2 000 000 le nombre de femmes confrontées chaque année à la violence d'un partenaire, ce qui veut dire qu'en France, 3 millions d'enfants vivent dans un foyer où le père violence la mère. Un sondage organisé par la SOFRES à la demande de l'Association Victimes d'Inceste (AIVI) a permis d'évaluer à 2 millions le nombre de personnes victimes d'inceste. (2)
→ Une personne sur cinq déclare avoir été victime au cours de sa vie de tentative de viol ou de viol. Près d'une femme sur six, moins d'un homme sur vingt. Seule une infime minorité de viols font l'objet d'une plainte !

LOURDES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

Selon l'OMS, les conséquences des violences sur la santé des femmes sont très importantes et entraînent une perte de vie en bonne santé de près de quatre ans. Le retentissement sur les enfants témoins et victimes pèse aussi lourdement sur leur santé (4).
→ Il n'y a pas de signes spécifiques de ces histoires de violence mais un grand nombre de symptômes cliniques et de tableaux médicaux, chirurgicaux et psychiatriques peuvent être des conséquences des violences subies par ces femmes et presque tous les champs de la médecine générale sont concernés : hyperémotivité, anxiété, dépression, tentatives de suicide, abus d'alcool ou de drogues, anorexie, boulimie, troubles digestifs répétés, douleurs pelviennes, troubles sexuels, arthralgies, fibromyalgies, troubles psychosomatiques, le plus spécifique étant les états complexes de stress post-traumatique... Tant que les violences ne sont pas dépistées, tant que les victimes ne sont pas reconnues comme telles, les conséquences cliniques s'aggravent, le praticien ne traitant que les symptômes sans agir sur leur cause (3).

UNE RECHERCHE SYSTEMATIQUE

C'est au médecin de dépister les femmes victimes de violences à partir des soins que leur état de santé requiert, mais c'est trop peu le cas. Cet aveuglement peut s'expliquer par la difficulté du médecin à penser les violences, à les imaginer, à admettre qu'elles existent et concernent de très nombreuses personnes.

→ Partant du constat que pour dépister et diagnostiquer, il faut poser des questions... pour avoir les réponses, Gilles Lazimi avec les conseils des Drs Emmanuelle Piet et Gérard Lopez a entrepris des études sur un dépistage à partir de trois questions à poser par le médecin de façon systématique à toutes ses patientes :

1- Au cours de votre vie, avez-vous été victime de violences verbales, propos sexistes, humiliants, dévalorisants, injures, menaces ?

2- Avez-vous été victime de violences physiques ? Avez-vous reçu des coups, des gifles ? Avez-vous été battue, bousculée par un homme ?

3- Avez-vous été victime de violences sexuelles : attouchements, viol, rapports forcés ?

→ Sept études confirment l'importance du nombre de patientes révélant ainsi avoir été ou être victimes de violences. Près de 77,5% des médecins répondent qu'ils n'ont pas eu de difficulté à poser ces trois questions de façon systématique. 81% déclarent que leurs patientes n'ont eu aucune difficulté à répondre. Une étude coordonnée par le Dr Lazimi en 2007 avec 51 généralistes et 2 sages-femmes sur 557 patientes montre que 63% ont déclaré avoir été victimes de violences, 62,8% de violences verbales, 42,7% de violences physiques et 17,8% de violences sexuelles (5, 6).

Les bénéfices de ce questionnaire sont nombreux :
- les patientes peuvent enfin parler, être écoutées, reconnues comme victimes et mises en relation avec le réseau de soutien dont elles ont besoin ;
- le praticien peut faire le lien avec les tableaux cliniques présents, passés et futurs.

→ Le dialogue devient possible et favorise la réflexion. L'échange avec le praticien remet les choses en place : il y a un agresseur, il y a une victime. Il n'avait pas le droit, elle n'y est pour rien. Petit à petit, la honte va changer de camp. Prendre conscience et analyser le processus d'emprise mis en œuvre par l'auteur des faits devient possible et la victime se libérera progressivement de son sentiment de culpabilité. ♦

♦ E1. QUI CONTACTER ?

• Fédération Nationale Solidarité Femmes.
Tél. : 01.40.33.80.60

• Violences conjugales Femmes Info Service.
Tél. : 39.19

• Viol Femmes Information. N° vert : 0800.05.95.95

• Association Européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail
Tél. : 01.45.84.24.24

POUR EN SAVOIR PLUS
www.victimo.fr
www.violences.fr
www.solidaritefemmes.fr
www.cfcv.fr
www.stop-violences-femmes.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE:

1- Jaspard M. Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF). 2000.

2- Les Français face à l'inceste (sondage Ipsos pour AIVI). 2009.

3- Jehel L, Lopez G. Psychotraumatismes, évaluation, clinique, traitement. Dunod ed.

4- Lazimi G. Enfants exposés aux violences dans le couple. *Rev Prat Med Gen* 2010 ; 24, 851.

5- Lazimi G. Violences faites aux femmes. *Rev Prat Med Gen* 2005 ; 19 : 1180.

6- Lazimi G. Dépistage des violences faites aux femmes : le questionnaire systématique lors de la consultation médicale est-il possible, efficace et intéressant ? Mémoire dans le cadre du diplôme universitaire « Stress, traumatisme et pathologies », université Paris VI, 2007.

7 Eisenstat, Bancroft. Domestic violence. *NEJM* 1999 ; 341(12) : 886-92.